

Délai de déchargement 911 de l'ambulance au service d'urgence de l'hôpital (proportion de déchargements > 25 minutes)

Unité : %

Année
financière
2023-2024

Province

Nouveau-Brunswick	64,1
-------------------	------

Zones de santé

Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	87,0
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Horizon	89,7
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Vitalité	82,9
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	67,9
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	62,4
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	26,3
Zone 5 - Région de Restigouche	46,6
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	38,3
Zone 7 - Région de Miramichi	69,7

À propos

Cet indicateur mesure la proportion de transports 911 qui nécessitent plus de 25 minutes pour le transfert entre l'ambulance et le service d'urgence de l'hôpital. La durée de déchargement est l'intervalle entre l'arrivée de l'ambulance à l'hôpital et le moment où l'ambulance est disponible à l'hôpital, mesurée uniquement pour les transports 911.

Source

EM/ANB

Calculs

Numérateur : Nombre de déchargements 911 de plus de 25 minutes
Dénominateur : Nombre total de déchargements 911

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur basse est souhaitable	EMANB_008

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon